

2019 TOUR CYCLISTE JUNIORS



**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

**OCCV
DRAGUIGNAN**



6 épreuves Fédération Française de Cyclisme - nationale 1.14

Samedi 23 mars 2019

Caille (06) Sprinter Club de Nice

Dimanche 24 mars 2019

Comps (83) OCCV Draguignan

Samedi 4 mai 2019

La Motte du Caire (04) CD FFC 04

Dimanche 5 mai 2019

Saint Bonnet en Champsaur (05) CD FFC 05

Samedi 1er juin 2019

Entrechaux (84) CVC Montfavet

Dimanche 2 juin 2019

Peynier (13) AVC Aix-en-Provence



Caille



Comps



La Motte du Caire



St Bonnet



Entrechaux



Peynier



www.ffcpaca.fr



**RÉGION
SUD**  PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

EDITO CONSEIL RÉGIONAL RÉGION SUD Provence Alpes Côte D'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région d'exception pour la pratique sportive. Nos superbes paysages constituent autant de terrains où évoluent tous les passionnés de sport. Le cyclisme y prend une place majeure par l'exigence de la pratique et la beauté de nos décors naturels.

Le Tour Juniors a l'avantage de parcourir les routes de tous les départements de la région. Ainsi tracées, les six journées de course présentent des profils différents qui font la part belle aux reliefs accidentés. Je suis certain que le parcours de l'édition 2019 va offrir de belles empoignades orchestrées par les jeunes cyclistes régionaux.

Depuis 36 ans qu'il traverse notre territoire régional, voyant éclore quelques-uns de nos plus grands talents nationaux, le Tour junior est aujourd'hui au rang de ces grands événements qui font le rayonnement et l'attractivité de cette région, terre de sport par excellence.

Je salue tous les participants au Tour Juniors et transmets tous mes encouragements aux jeunes coureurs. Belle édition 2019 à toutes et à tous.

Renaud Muselier

Président de La REGION SUD Provence Alpes Côte D'Azur



*Le mot du Président du Comité Régional
Région Sud - Provence et Côte d'Azur
de la Fédération Française de cyclisme*

Le Tour cycliste Junior 2019, pour la première fois depuis qu'il existe, va permettre aux Juniors de disputer deux contre la montre, tout en conservant les 6 épreuves en ligne.

Nous remercions les Comités Départementaux et les Clubs de notre belle région qui se sont mobilisés pour installer cette volonté de l'équipe régionale qui répond à la demande de la Fédération Française de Cyclisme.

Les 8 épreuves NATIONALES vont traverser notre territoire et attirer tout au long des parcours, sur les villes de départ comme d'arrivée, ce public de passionnés amoureux du cyclisme dit traditionnel.

Les clubs Juniors de notre Région SUD vont pouvoir s'exprimer et tout mettre en œuvre pour rivaliser avec les clubs venant de l'extérieur.

Le spectacle sera, soyons-en certains, au Rendez-vous et nous délivrera de beaux champions et un beau vainqueur.

Je ne peux conclure sans remercier le Conseil Régional REGION SUD Provence Alpes Côte d'Azur qui nous apporte un soutien financier indéfectible, les Conseils Départementaux, les Municipalités de chaque étape, les forces de Polices Nationale et Municipale, la Gendarmerie, les Préfectures, sans oublier tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas organiser ce Tour Cycliste.

Une fois de plus, permettez-moi de le dire que c'est Ensemble que le Cyclisme gagnera au fil des jours ses lettres de noblesse dans l'intérêt de notre belle Jeunesse.

A demain sur les routes du SUD et bienvenue à tous sur la 36^{ième} édition du TOUR REGION SUD.

Le Président du Comité Régional F.F.C
REGION SUD - Provence Alpes Côte d'Azur
Christian LAZARINI

Comité d'Organisation du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 23/24 Mars – 4 Mai /5 Mai – 1^{er} Juin/2 Juin

Direction Générale	
Christian Lazarini	
Président du Comité Régional Sud FFC Provence Alpes Côte d'Azur.	
Responsable de l'Organisation	Brigitte JUILLET
Coordinateur Technique	Jérôme MAEDDU
Directeur de Course	Cédric GARAIX

EPREUVES	DATES	VILLES	PARCOURS	ORGANISATEURS	ORGANISATEURS
1 ^{ère} épreuve	23 Mars 2019	Caille (06)	Circuit routier	SC Nice	Mr VALENTINI 06.43.98.64.13
2 ^{ème} épreuve	24 Mars 2019	Comps (83)	CLM individuel Circuit routier	OCCV Draguignan	Mr PASCAL 06.61.73.79.56
3 ^{ème} épreuve	4 Mai 2019	La Motte du Caire (04)	Circuit routier	CD04	Mr CONTI 06.61.64.77.71
4 ^{ème} épreuve	5 Mai 2019	St Bonnet en Champsaur (05)	CLM individuel Circuit routier	CD05	Mr COMBAZ 06.81.89.87.10
5 ^{ème} épreuve	1 ^{er} Juin 2019	Entrechaux (84)	Circuit routier	CVC Montfavet	Mr DUSSOL 06.28.46.66.06
6 ^{ème} épreuve	2 Juin 2019	Peynier (13)	Circuit routier	AVC Aix	Mr CHIARONI 06.07.84.94. 56



du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors
Andon (06) Circuit routier de 103 km
Souvenir Théo Conte

Organisation Sprinter Club de Nice

Ville étape :	Caille	Permanence :	Salle des fêtes de Caille
Distance :	103 km	Dossards :	A partir de 10h30
Dénivelé :	+ 1573 m	Réunion DS :	11h30
4 GPM 2^{ème} Cat	3 Sprints	Départ :	12h30

PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE

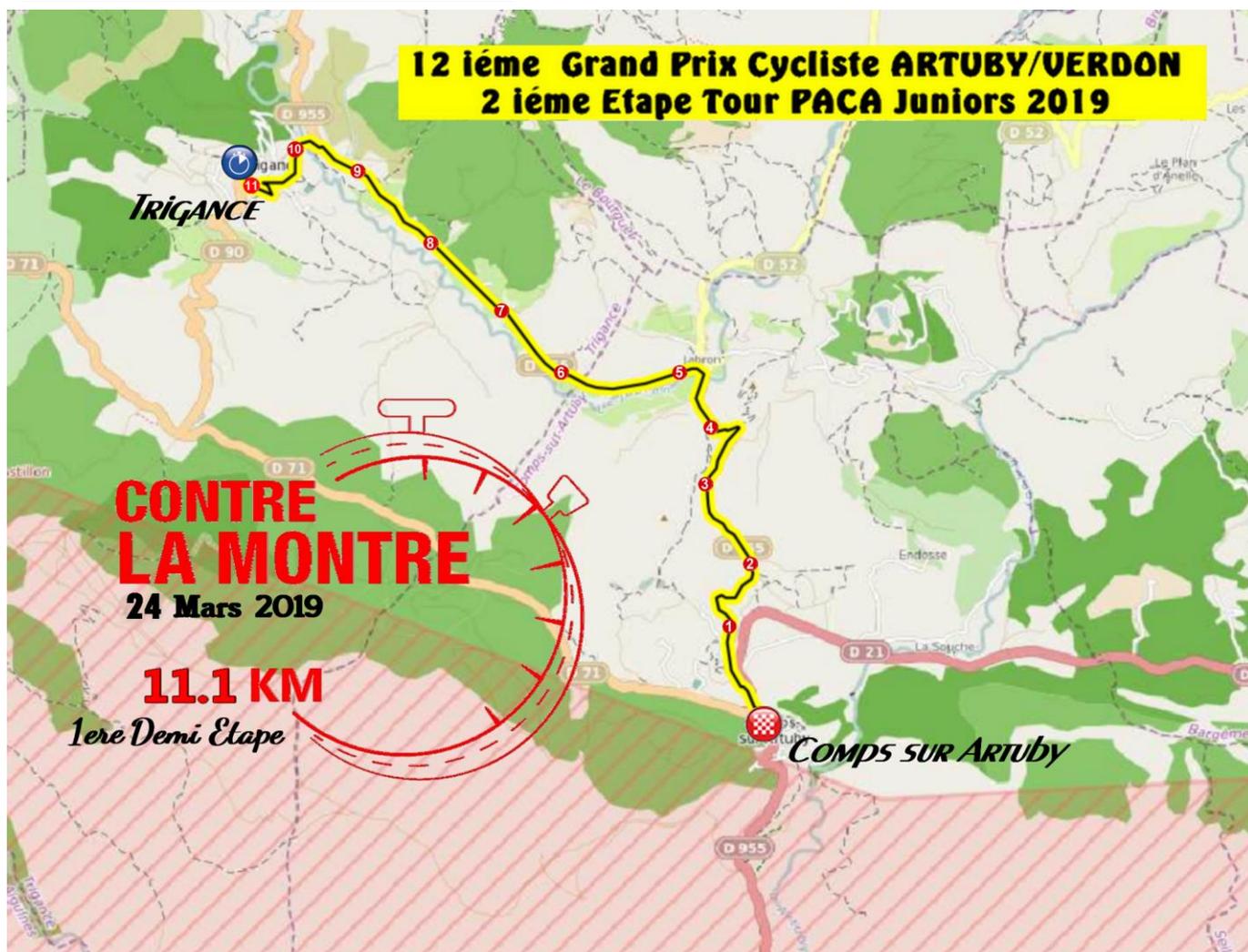


Hébergement Etape 1 / Etape 2

Nom du site	Coordonnées	Tarifs et infos
Gîte du Pontet COMPS	Mairie de Comps 04 94 50 24 00	30 couchages collectifs 10 euros/pers. Apporter son couchage (draps/sac de couchage...) Pas de repas
Centre de Blacouas LA ROQUE-ESCLAPON	03 22 84 75 57 04 94 85 42 08 centredvacancesblacouas@orange.fr	179 couchages avec possibilité de 44 couchages individuels pour les encadrants. Draps fournis. Possibilité repas sportifs le soir ½ pension : 29 euros
Grand Hôtel-Restaurant BAIN COMPS	04 94 68 58 03 04 94 76 90 06	Contactez l'hôtel
Gîte de Fontaine Basse TRIGANCE	04 94 85 67 34	16 couchages Panier repas (9euros) ½ pension (35/40 euros) Nuit + pet. Déj. (22/25 euros)
Chambres d'hôtes Le Pradon COMPS (hameau de Jabron)	08 90 21 70 70	4 chambres (3 doubles et 1 pour 4) A partir de 64 euros/pers avec pet. Déj.
Le Relais de l'Artuby SERANON (entre Andon et Comps)	04 93 60 31 06	54 euros en chambre double 34 euros en single
Hôtel Restaurant Le Lachens LA BASTIDE (12 kms de Comps)	04 94 67 14 43	Contactez l'établissement
Restaurant de l'Artuby - COMPS	04 94 76 90 86	Repas pour sportif à la demande
Restaurant « Le Moulin de Soleil »	04 94 76 92 62	Le midi seulement
Lorsque vous appelez, n'oubliez pas de préciser que vous participez à la compétition. (Contact : christiantroin@aol.com 0751640862 ou occvdraguignan@free.fr)		
DEJEUNER DU 24 MARS 2019 (midi)		
Un repas sportif est proposé pour les coureurs et les encadrants. Il est impératif de contacter le Foyer Rural de Comps sur Artuby (06 31 03 20 91 ou 06 87 27 70 21 ou rolande.mendioudou@wanadoo.fr au moins deux semaines avant l'épreuve pour réserver et régler les repas.		

<u>Ville étape :</u>	Comps	<u>Permanence :</u>	Mairie de Trigance
<u>Etape 2A</u>			
<u>Distance CLM :</u>	11,1 km	<u>1^{er} départ :</u>	A partir de 9h00
<u>Ville étape :</u>	Comps	<u>Permanence :</u>	Mairie de Comps
<u>Etape 2B</u>			
<u>Distance :</u>	72 km	<u>Réunion DS :</u>	13h30
<u>Dénivelé :</u>	+ 1398 m	<u>Départ :</u>	14h30
2 GPM 2 ^{ème} cat	2 Sprints		

PLAN DU CONTRE LA MONTRE



PROFIL DU CONTRE LA MONTRE



PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE

Powered by  Cronoescalada.com



Remerciements aux communes



83840

La Martre

Commune du Haut-Var



Châteauevieux



COMPS



Brenon

RÉGION SUD  PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Samedi 4 mai 2019

3^{ème} épreuve

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

La Motte du Caire (04) Circuit routier 108 km

Organisation Comité départemental FFC 04

Ville étape :	La Motte du Caire	Permanence :	Podium, rue de la République
Distance :	108 km	Dossards :	A partir de 11h00
Dénivelé :	+ 1425 m	Réunion DS :	12h30
2 GPM 2^{ème} Cat	3 Sprints	Départ :	13h25

PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE



Hébergement Etape 3 / Etape 4

VVF Villages

ST BONNET EN CHAMPSAUR ***

HAUTES ALPES

Contact :

Déjine MENAF - Commerciale Tel : 04 73 43 00 18 Mail : businessvillages@vfvillages.fr

Adresse :

Le Roure

05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Agrément :

Bons Vacances N° 12.07.02

Durée : 2 jours / 1 nuit

Formule : Location

Effectif : 120 personnes

Nombre de logement : A définir selon la répartition

LE PRIX DU SEJOUR : 79.98 € PAR LOGEMENT 2 pièces 4/5/6 personnes

Règlement Particulier du Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Epreuves Nationales Juniors 1.14

PREAMBULE

Ce Règlement est applicable aux **6 épreuves journalières** suivantes qui constituent le **Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur JUNIORS 2019**, chacune de ses épreuves se déroulant dans un Département différent de la Région Sud PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.

Elles sont indépendantes l'une de l'autre mais leur ensemble est valorisé par des Classements Généraux primés dans les conditions définies ci-dessous.

LES SIX EPREUVES

- 23.03.2019 **CAILLE (06)** SC NICE JOLLYWEAR

1^{ère} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

- 24.03.2019 **COMPS (83)** OCCV DRAGUIGNAN

2^{ème} étape A - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

2^{ème} étape B - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

- 04.05.2019 **LA MOTTE DU CAIRE (04)** Comité Départemental du 04

3^{ème} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

- 05.05.2019 **ST BONNET EN CHAMPSAUR (05)** Comité Départemental du 05

4^{ème} étape A - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

4^{ème} étape B - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

- 01.06.2019 **ENTRECHAUX (84)** CVC MONTFAVET

5^{ème} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

- 02.06.2019 **PEYNIER (13)** AVC AIX PROVENCE

6^{ème} étape (FINALE) - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019 Classe 1.14

Article 1 – ORGANISATION

Ces épreuves sont organisées par le Comité Régional Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur dont le siège est situé au Vélodrome des Olives Avenue des Poilus 13013 MARSEILLE, avec le concours des six organisateurs locaux désignés dans le GUIDE TECHNIQUE.

Ces épreuves se déroulent sous les Règlements de la Fédération Française de Cyclisme et se disputent aux dates ci-dessus précitées.

Article 2 – TYPE D'ÉPREUVE

Ces épreuves sont réservées aux athlètes de la **catégorie JUNIOR uniquement (17/18 ans) détenteur de la licence de cette catégorie.**

Elles sont inscrites au Calendrier National FFC et classées en catégorie 1.14

Article 3 – PARTICIPATION - ENGAGEMENTS

Conformément au Règlement FFC article 2.1.005 ces épreuves sont ouvertes à **TITRE INDIVIDUEL et les ENGAGEMENTS seront faits uniquement par INTERNET** (sauf pour les sélections étrangères).

- Ouverture des engagements à J-15

- Clôture des engagements **le MERCREDI SOIR 20H00 pour les épreuves du week-end.**

Article 4 – PERMANENCE

Se reporter au GUIDE TECHNIQUE pour les précisions concernant chacune des épreuves :

- Lieu et horaire de la Permanence de départ,
- Horaire de confirmation des partants et de retrait des dossards,
- Pour chaque week-end de course, il sera remis **un jeu de deux dossards et une puce électronique.**
- Il n'est pas demandé de caution lors de la remise des transpondeurs, mais la non restitution du transpondeur sera facturée 50 €.
- La permanence accueillera la réunion des Responsables d'Equipes.

Article 5 – ÉPREUVES CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

L'ordre de départ pour les épreuves de contre la montre individuel (étape A des épreuves 2 et 4) se fait dans l'ordre inverse du classement général.

Chaque coureur devra se présenter pour contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ, sous peine de refus de départ.

Article 6 – RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence **157.550**

Article 7 – DEPANNAGE

L'Organisation prévoit un service d'assistance technique neutre avec 2 véhicules.

Le Comité Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur devra mettre à disposition un véhicule technique.

Seront autorisés à l'échelon course les voitures de clubs ou sélection ou de regroupement de coureurs d'un **minimum de 4 coureurs.**

L'ordre des véhicules pour la 1^{ère} épreuve sera déterminé par tirage au sort lors de la réunion des directeurs sportifs.

L'ordre des véhicules à partir de la 2^{ème} épreuve sera déterminé par l'ordre du Classement Général individuel.

Article 8 – INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables sur ces épreuves.

Article 9 – DELAIS D'ARRIVEE

Pour des raisons de sécurité, à mi-course, l'Organisateur en accord avec le Jury des arbitres, **se réserve le droit d'arrêter les coureurs attardés se trouvant à plus de 15 mn du peloton principal.** Il en sera de même sur les épreuves en circuit pour les coureurs doublés par la tête de course. Les coureurs devront respecter les directives des arbitres.

Article 10 – ANTIDOPAGE ET CONTROLE TECHNOLOGIQUE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à chacune de ces épreuves. Le Local prévu pour le contrôle antidopage figure sur le Guide Technique.

A l'arrivée de chaque épreuve, tout coureur ou responsable de club ou parent a l'obligation de s'assurer de l'affichage éventuel d'un contrôle antidopage et/ou d'un contrôle technologique.

A charge de l'organisateur de chaque étape (même pour les clm) de prévoir un local conforme à la réglementation FFC pour le contrôle ANTIDOPAGE et un local pour le contrôle TECHNOLOGIQUE.

Article 11 – PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 12 – LES DIVERS CLASSEMENTS

Chacune des 6 épreuves comportera un classement individuel de l'épreuve.

Les prix attribués seront reversés par la Fédération Française de Cyclisme.

LES COUREURS PARTICIPANT UNIQUEMENT AUX DEUX DERNIERES EPREUVES NE POURRONT PAS PRETENDRE AU CLASSEMENT GENERAL AINSI QU'AUX CLASSEMENTS ANNEXES.

Dans le cadre du *Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019*, divers *classements annexes* seront établis selon les modalités suivantes :

1/ CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS / MAILLOT JAUNE

Chaque épreuve et demi-étapes attribueront les **POINTS SUIVANTS** aux **25 premiers classés** :

1° 35Pts 2° 32Pts 3° 30Pts 4° 28Pts 5° 26Pts 6° 24Pts 7° 22Pts 8° 20Pts 9° 19Pts 10° 18Pts 11° 17Pts 12° 16Pts 13° 15Pts 14° 14Pts 15° 13Pts 16° 12Pts 17° 11Pts 18° 10Pts 19° 9Pts 20° 8Pts 21° 7Pts 22° 6Pts 23° 5Pts 24° 4Pts 25° 3Pts

Pour la suite du classement, **tous les coureurs partants marquent 2 points.**

Pour les épreuves 2 et 4, les points attribués pour chaque étape A et B (contre-la-montre individuel) seront identiques à ceux d'une épreuve classique. L'attribution des points à l'issue des étapes A donne lieu à un protocole avec remise de maillot.

Pour figurer au Classement Général Final les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation. Ce **CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT JAUNE**.

2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE / MAILLOT ROUGE

Il sera disputé des classements de la montagne (maximum 3 par épreuve) et classés en deux catégories selon les difficultés :

- **GPM.1** attribuant aux 5 premiers classés 8 Pts / 5 Pts / 3 Pts / 2 Pts et 1 Pt.
- **GPM.2** attribuant aux 3 premiers classés 5 Pts / 3 Pts / et 2 Pts.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT ROUGE**.

Pour figurer au Classement Général Final de la Montagne les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

3/ CLASSEMENT GENERAL DES RUSCHES / MAILLOT BLEU

Sur chaque étape (sauf CLM), il sera disputé des classements de rushes (maximum 3 par épreuve) qui attribueront les points suivants :

Aux 3 premiers classés de chaque rush : 5 Pts / 3 Pts / 1 Pt.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT BLEU**.

Pour figurer au Classement Général Final des rushes les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

4/ CLASSEMENT GENERAL DES JEUNES

Il sera attribué au **Junior de 1^{ère} année (17 ans) le mieux classé au CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** à l'issue de chaque épreuve, le **MAILLOT BLANC**

Dans le cas où le LEADER du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS serait un JUNIOR 1^{ère} année, le Maillot BLANC de Leader des JEUNES serait attribué au 2^{ème} Junior 1^o le mieux classé.

Pour figurer au Classement Général Final des jeunes, les coureurs **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

Pour **TOUS les CLASSEMENTS, en cas d'égalité de points**, il sera tenu compte :

- 1/ Des points marqués lors de la dernière étape disputée.
- 2/ Si nouvelle égalité, la place de la dernière étape sera prise en compte.

5/ PRIORITE DES MAILLOTS DE LEADERS

- Maillot JAUNE 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS

- Maillot ROUGE 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ième}, à défaut le 3^{ième} Maillot BLEU 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ième}, à défaut le 3^{ième}

- Maillot BLANC 1^{er} du CLASSEMENT des MEILLEURS JEUNES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ième}, à défaut au 3^{ième}

Article 13 – LES PRIX

Pour chacune des SIX EPREUVES, le classement sera primé.

A noter que pour les épreuves avec une étape A et une étape B, c'est le classement cumulé à la place qui constituera le classement primé pour ces épreuves.

GRILLE 540/20 soit 20 PRIX / TOTAL de 540 euros

109 Euros au 1^{er} puis 80 / 65 / 54 / 44 / 38 / 30 / 25 / 16 / 11 / 9 / 8 / 8 / 8 / 7 / 6 / 6 / 6 / 5 / 5. Ces PRIX seront réglés par la F.F.C. après homologation de l'épreuve.

Article 14 – LES PRIMES

Chaque CLASSEMENT GENERAL FINAL sera primé par l'Organisation et réglé après la publication officielle des résultats.

1/ CLASSEMENT GENERAL FINAL

GRILLE 900 / 20 soit **20 prix pour un TOTAL de 900 Euros**

179 Euros au 1^{er} puis 134 / 108 / 90 / 72 / 63 / 49 / 41 / 27 / 18 / 15 / 14 / 14 / 14 / 11 / 11 / 11 / 11 / 9 / 9.

2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE

5 PRIX / TOTAL 150 Euros 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

3/ CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES

5 PRIX / TOTAL 150 Euros 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

TOTAL DES PRIX ET PRIMES

- SIX EPREUVES à 540 EUROS 540 x 6 = 3240 Euros
- GENERAL FINAL= 900 Euros
- GENERAL FINAL DE LA MONTAGNE= 150 Euros
- GENERAL FINAL DES RUSHES.....= 150 Euros
- **TOTAL = 4440 Euros**

Article 15 – PROTOCOLE

Après l'arrivée, les responsables de clubs doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole (tel que défini à la réunion des responsables de clubs).

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans casquette, sans bandeau, sans lunettes.

Article 16 – SUIVEURS

Tous les suiveurs (sauf les journalistes et les invités d'honneur) à bord des véhicules doivent être licenciés à la F.F.C. à un titre quelconque et également porteurs d'une pièce accréditive délivrée par l'organisateur.

Article 17 – DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

L'engagement signifie :

- la connaissance des règlements,
- la soumission aux formalités (contrôle de course, contrôle médical, cérémonie protocolaire),
- la prudence et le respect du code de la route fixé dans l'arrêté préfectoral,
- une tenue correcte en toutes circonstances,
- des propos décents, le respect de l'éthique sportive,
- un comportement responsable et citoyen (ne rien jeter sur la voie publique...)

Dimanche 5 mai 2019

4^{ème} épreuve

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Saint Bonnet en Champsaur (05)

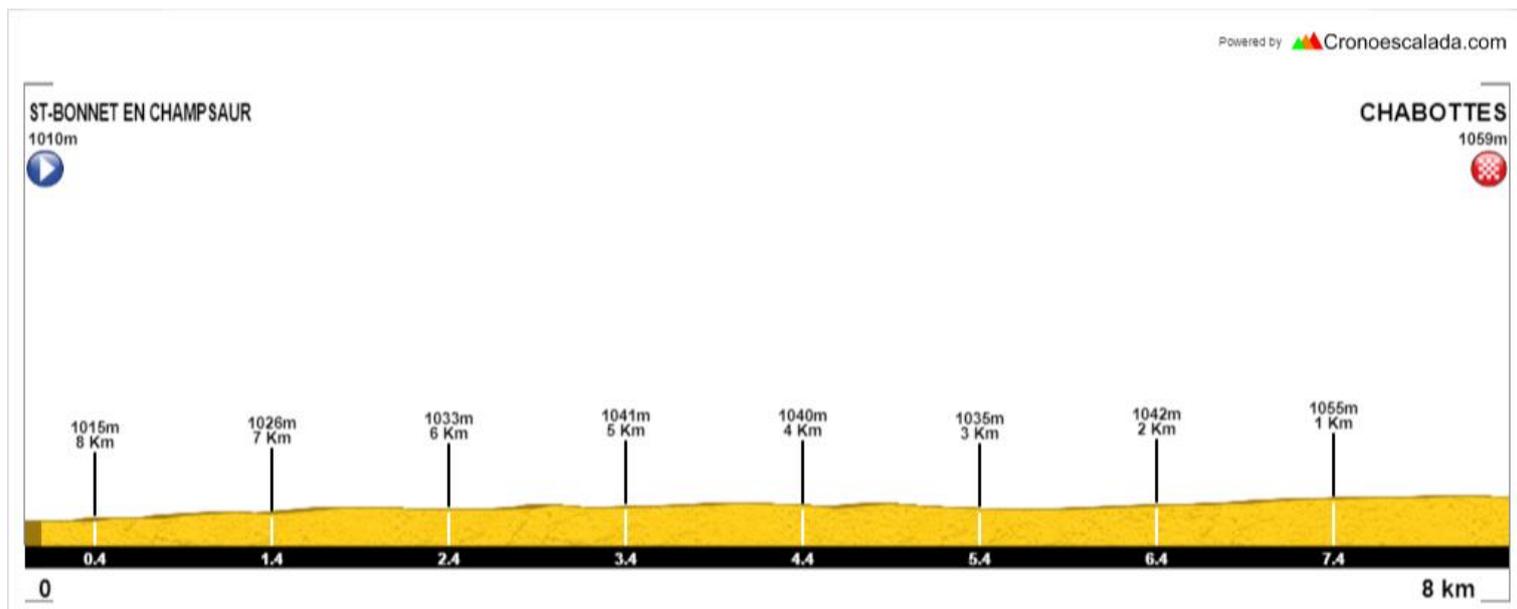
Organisation Comité départemental FFC 05

Ville étape :	St Bonnet en Champsaur	Permanence :	Salle de la Mairie
Etape 4A			
Distance CLM :	8,5 km dénivelé + 82 m	1^{er} départ :	A partir de 9h30
Etape 4B			
Distance :	66,8 km dénivelé + 960 m	Réunion DS :	13h30
2 GPM 2^{ème} cat	2 Sprints	Départ :	14h30

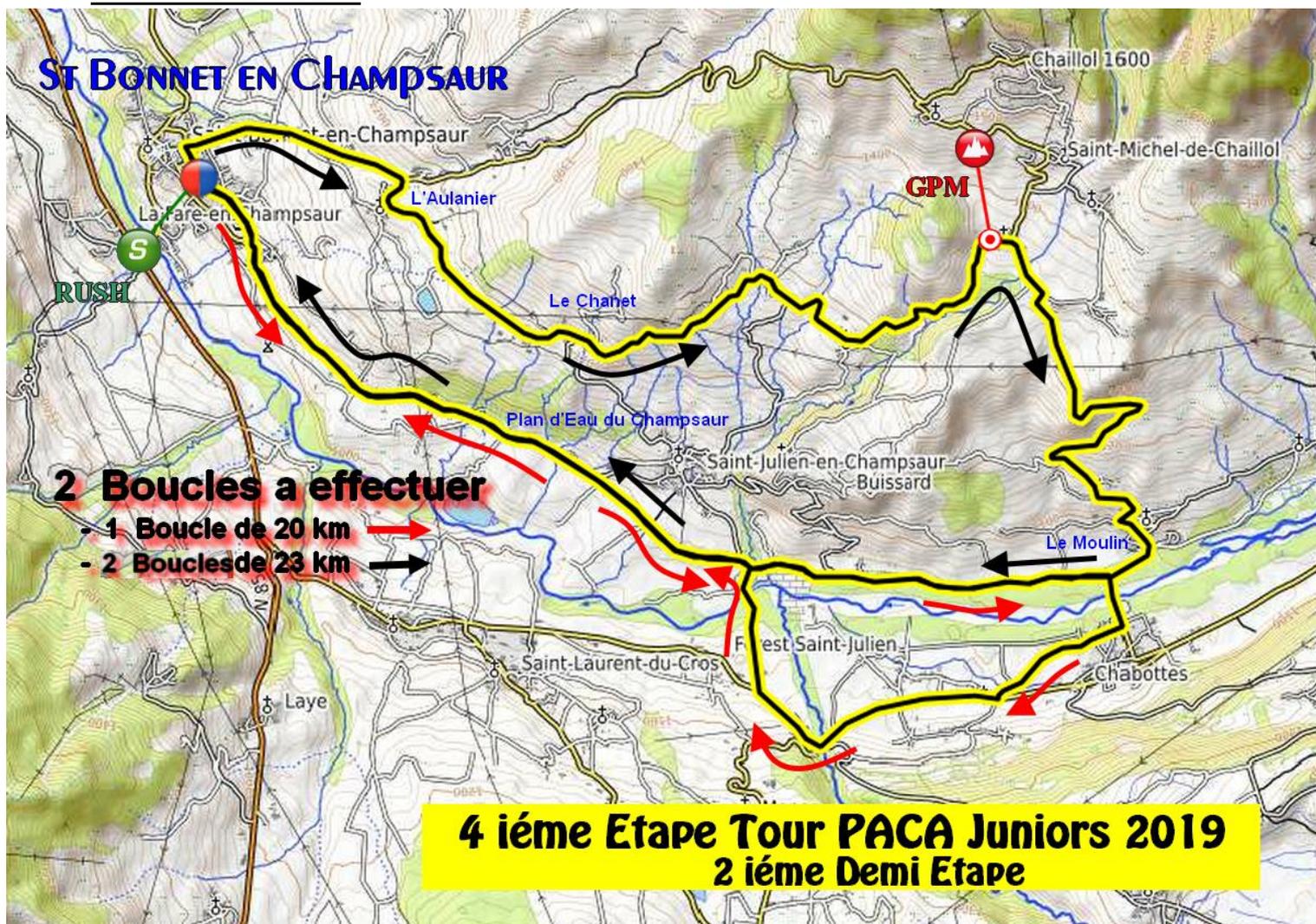
PLAN DU CONTRE LA MONTRE



PROFIL DU CONTRE LA MONTRE



PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE



Partenaire Tour Région Sud PACA Juniors 2019



Fabrication à partir de pneu et de chambre à air de vélo Surcyclé



“Personne ne devrait sacrifier l'éthique, le style et la qualité en échange de la beauté.”

Ceintures hommes et femmes, Porte-clés, fauteuils et sacs

Grâce à nos produits, nous transmettons entre vos mains les valeurs des fondateurs et l'amour des artisans afin de vous proposer un produit unique au monde à porter au quotidien.



PNEU RECYCLÉ

Entière fait en pneu de vélo recyclé ...



100% FAIT-MAIN

Tous nos produits sont fabriqués à la main en Italie ...



ECO-FRIENDLY

Notre marque est éco-responsable!



GARANTIE À VIE

Tous nos produits sont garantis à vie: échange ou réparation



Samedi 1^{er} juin 2019

5^{-ème} épreuve

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

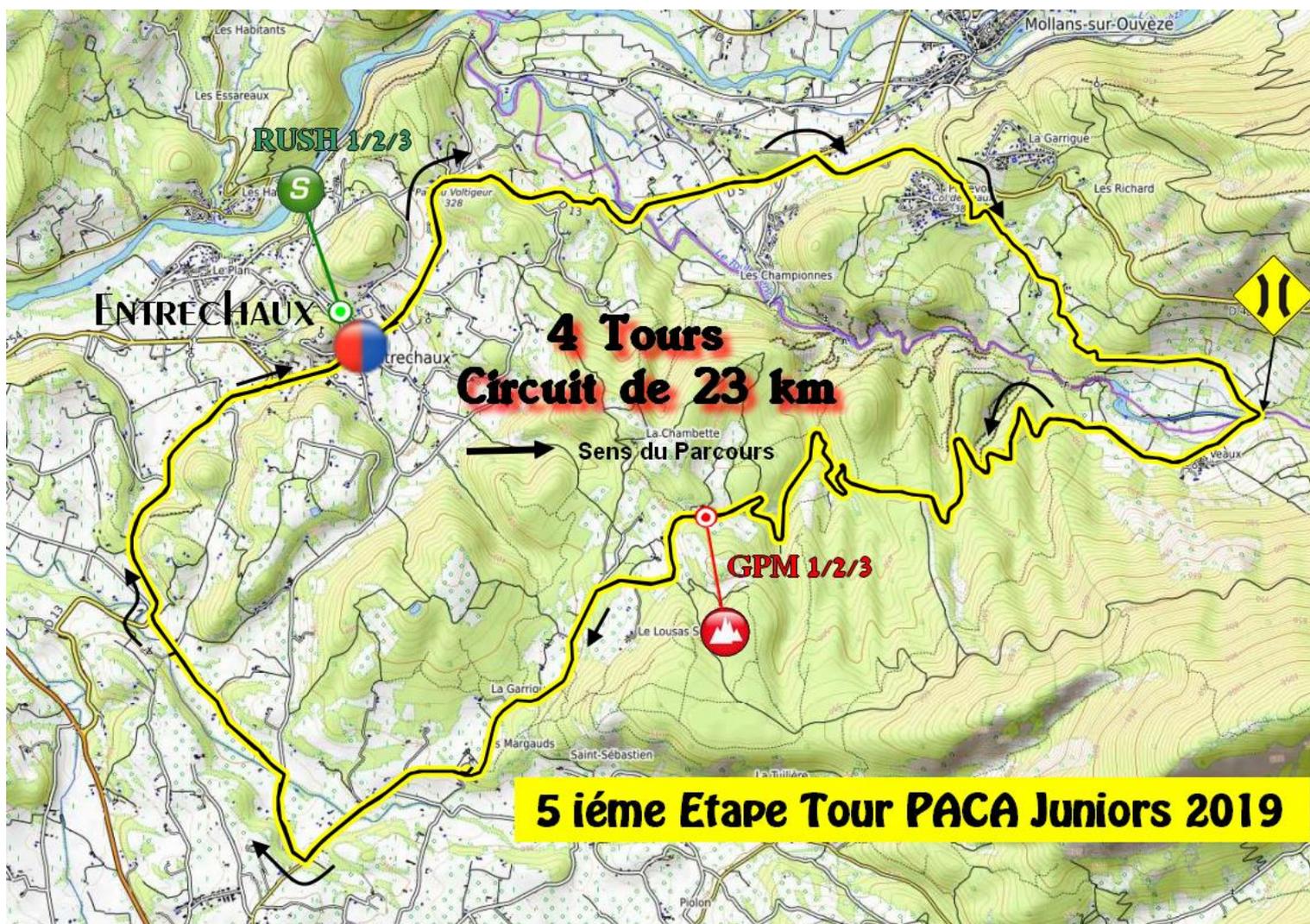
Entrechaux (84)

Circuit routier 93 km

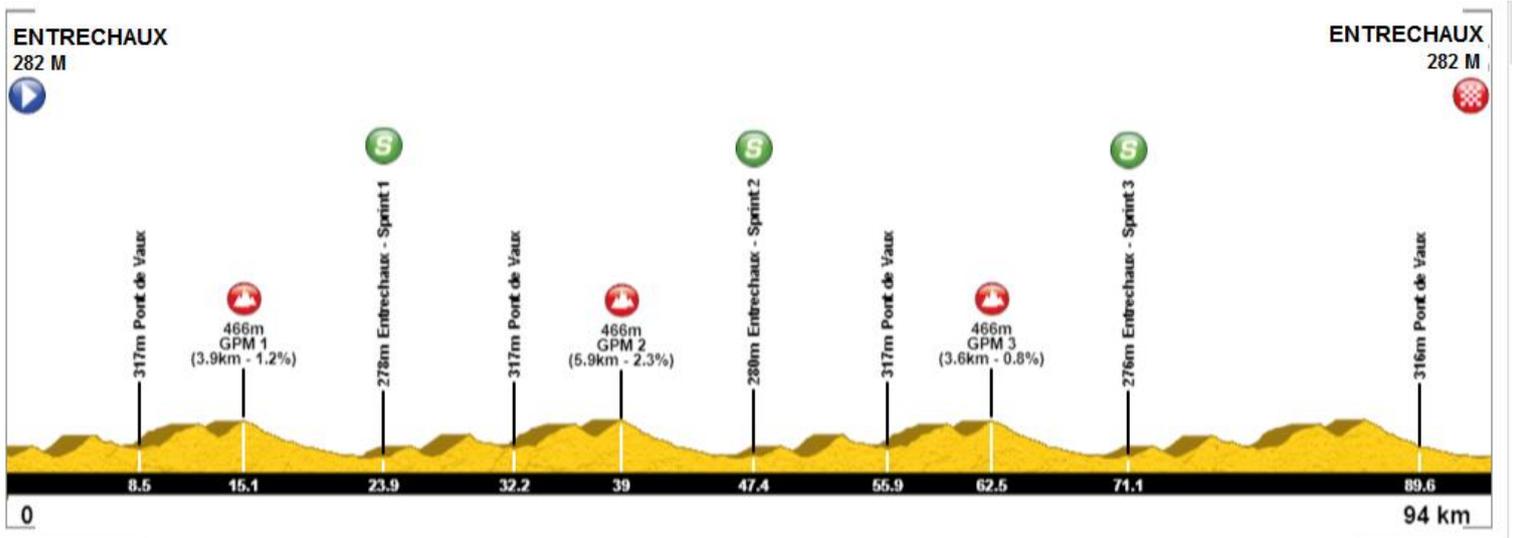
Organisation CVC Montfavet

Ville étape :	Entrechaux	Permanence :	Salle de la Mairie
Distance :	92 km	Dossards :	A partir de 12h30
Dénivelé :	+ 1698 m	Réunion DS :	13h00
3 GPM 1^{ère} Cat	3 SPRINTS	Départ :	14h00

PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE



Hébergement Etape 5 / Etape 6

Hôtel "le clos de Célony"

38€ la chambre double, Studio

avec un grand lit ou deux lits simples au choix avec salle de bain et kitchenette (plaques, frigo, micro-ondes, kit vaisselle)

5€ le petit déjeuner par personne.

Bonnes prestations, Wifi, TV écran plat, piscine chauffée...

Environ 20 minutes de route pour se rendre d'Aix à Peynier.

Le Clos de Célony, une résidence hôtelière neuve de 50 studios et appartements.

De nombreuses prestations pour des tarifs abordables :

- 5 mins en voiture du centre d'Aix en Provence
- Climatisation dans tous les studios
- Cuisine équipée dans chaque studio
 - Wifi gratuit
 - Laverie 7j/7 24h/24
 - Piscine chauffée
 - 4 studios PMR
- Petits déjeuners sur place (à l'intérieur ou sur terrasse ombragée)
- Réception par borne d'accueil automatique

LE CLOS DE CELONY **

Hôtel

1087 Route d'Avignon 13090 Aix-en-Provence

<http://www.leclosdecelony.fr/fr/accueil>

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Peynier (13)

Circuit routier 93 km

Organisation AVC Aix en Provence

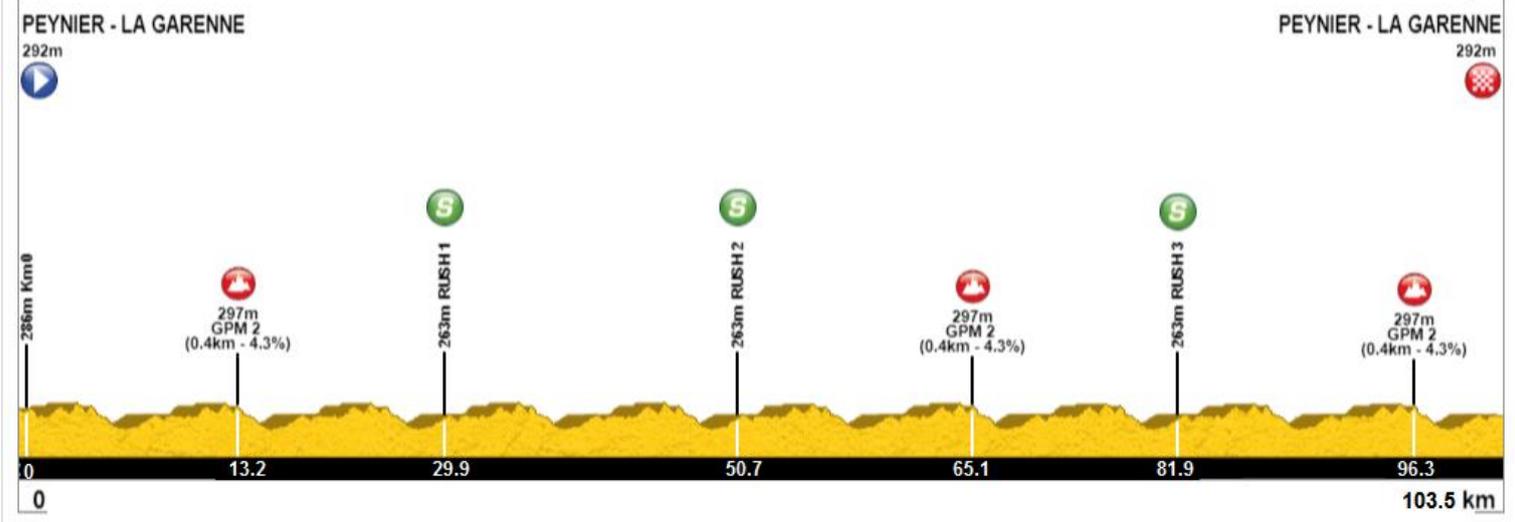
<u>Ville étape :</u>	Peynier	<u>Permanence :</u>	Complexe sportif de la Garenne
<u>Distance :</u>	103,5 km	<u>Dossards et signatures :</u>	A partir de 11h00
<u>Dénivelé :</u>	+ 1502 m	<u>Réunion DS :</u>	11h30
3 GPM 2 ^{ème} Cat	3 SPRINTS	<u>Départ :</u>	12h30

PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE

Powered by Cronoescalada.com



DEPART



ARRIVEE



du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Vainqueur d'Étapes	Dept	Nom Prénom	Club
1 / LE FARON	(83)	MAIRE Adrien	CAVIGAL DE NICE
2 / CARROZ	(06)	WALKOWIAK Hugo	VC LA POMME MARSEILLE
3 / ENTRECHAUX	(84)	CHARRIN Alois	VS ROMANAIS PEAGEOIS
4 / ST BONNET EN CHAMPSAUR	(04)	RICHARD Maxime	CC ETUPES
5 / ST ETIENNE LES ORGUES	(05)	CHARRIN Alois	VS ROMANAIS PEAGEOIS
6 / PEYNIER	(13)	VERCHER Mattéo	VC VAUX EN VELIN

Classement Général	Nom	Prénom	Club	Total
1	LECLAINCHE	Gwen	VC VAUX EN VELIN	162
2	CAPRON	Remi	GMC 38 EYBENS Formation	133
3	DEGACHE	Théo	UC MONTMEYRAN VALENCE	105
4	RICHARD	Maxime	CC ETUPES	102
5	HIRDINGER	Paul	SC NICE JOLLYWEAR	97

Général MONTAGNE	Nom	Prénom	Club
1	RICHARD	Maxime	CC ETUPES
Général RUSHES	Nom	Prénom	Club
1	KNETCH	Noah	VC LA POMME MARSEILLE
Général JEUNES	Nom	Prénom	Club
1	DEGACHE	Théo	CC MONTMEYRAN VALENCE

Année	Vainqueur	Clubh	Année	Vainqueur	Club
1984	Jean-Claude ANNAERT	AS Seillans	2002	Julien PLUMER	OCCV Draguignan
1985	Jean-Claude ANNAERT	ES Cannes	2003	Rémy DI GREGORIO	VC La Pomme
1986	Alain POLIDORI	VC Rocheville	2004	Pawel CIESLIK	Pologne
1987	Richard VIRENQUE	MS Mandelieu	2005	Sébastien IVARS	Charvieux Chavagneux
1988	Cyril SABATIER	ASPTT Aix	2006	Jeremy LENEZET	Cours la Ville
1989	Frédéric SCALTRITTI	MS Mandelieu	2007	Paolo LANFRANCO	BC Vallauris
1990	Thierry DALLEST	VC Marseillais	2008	Melvin PLAT	BC Vallauris
1991	Claude CEARD	CVC Montfavet	2009	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1992	Sébastien LUNETTA	VC Aubagne	2010	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1993	Olivier MARTINEZ	AVC Aix	2011	Thomas ROUX	CVC Montfavet
1994	Stéphane JUNG	VS Hyérois	2012	Alexis CARLIER	CVC Montfavet
1995	David MARTINEZ	AVC Aix	2013	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1996	Sébastien GARRON	AVC Aix	2014	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1997	Eddy LEMBO	AVC Aix	2015	Sofiane MERIGNAT	VC La Pomme Marseille
1998	Yoni BEAUQUIS	AC Bollene	2016	Andréa MIFSUD	VC La Pomme Marseille
1999	Ludovic GUICHARD	AVC Aix	2017	Luca CAVALLLO	Ciclimattio
2000	Fabrice CAT	OCCV Draguignan	2018	Gwen LECLAINCHE	VC Vaux en Velin
2001	Eric GRAS	ES Cavaillon	2019		

Tour de la Région Sud

Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019

Remerciements

**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**OCCV
DRAGUIGNAN**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
ALPES DE HAUTE PROVENCE



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
HAUTES-ALPES



Village de Caille



Village de Comps



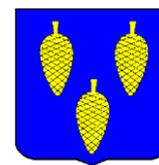
La Motte du Caire



*Village de
St Bonnet en Champsaur*



Village d'Entrechaux



Village de Peynier

**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR